



EDITION DES AMICALES du STALAG V B
(Les captifs de la Forêt Noire)
et des STALAGS X A, B, C



Rédaction et Administration :
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone 874-78-44 (poste 38)

Compte Chèque Postal : Amicale VB - X ABC : 4841-48 Paris.

Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)
Inscription Commission Paritaire N° 20165

Et nos camarades P. G. non combattants ?

Il existe, en effet, dans le Mouvement des Anciens Prisonniers de Guerre 39-45 deux catégories :

- 1° Les Anciens Prisonniers de Guerre reconnus combattants ;
- 2° Les Anciens Prisonniers de Guerre non reconnus combattants.

Cette distinction entre ces deux catégories provient uniquement d'un règlement mis sur pied par une certaine commission. Car en France on aime bien couper les cheveux en quatre. Il a fallu bien entendu se pencher sur le sort des unités engagées dans la bataille, chercher si telle section d'un régiment était bien sur les lieux des combats, si telle unité était bien restée en lignes le temps dévolu, et même réglementer l'affreuse pagaille qui a régné dans l'armée française pendant les quinze derniers jours.

Toute cette réglementation est stupide. Elle porte la marque du système 14-18. C'est-à-dire l'époque des tranchées où on pouvait facilement délimiter les zones de combat. Une unité montait en ligne, on savait qu'elle allait combattre. Mais en 39-40 l'ennemi était partout : devant, derrière, sur les côtés. On faisait appel aux soldats repliés sans se soucier s'ils appartenaient au train des équipages par exemple et on les lançait sur une ligne de défense. Ils étaient donc devenus des combattants. D'ailleurs, dans une guerre moderne, le combattant est partout. Les Allemands en mai-juin 40 nous l'ont brillamment démontré. Et puis enfin le combattant a besoin de ceux de l'arrière pour lui apporter le ravitaillement en munitions et en vivres. Etaient-ils à l'abri ceux qui chaque jour ou chaque nuit, par camions sur les routes, nous apportaient notre subsistance. Un avion survolait et en trente secondes c'était le désastre. Qui était le plus exposé ? le conducteur dans son camion, ou le soldat dans sa casemate ? Les deux n'étaient-ils pas dangereusement en péril ? Alors pourquoi faire une distinction en se servant de prescriptions qui ne sont plus de circonstance. Nous ne sommes plus au temps de l'aéroplane, mais à celui des forteresses volantes.

Nos amis belges ont bien compris tout ce qu'il pouvait y avoir d'anachronique dans la création de ces deux catégories. Aussi ont-ils créé la retraite du Prisonnier de Guerre. Pourquoi ne ferait-on pas chez nous ce qui a été fait en Belgique ? Les sacro-saints règlements seraient ainsi respectés.

Car enfin il est inadmissible que des camarades qui ont passé des années en captivité ne reçoivent pas, la retraite venue, une juste compensation des contraintes et même des mauvais traitements qu'ils ont subis dans les enceintes de barbelés. Il est inadmissible que des hommes qui ont été captifs pendant de longues années soient mis sur le même plan que ceux qui ont passé cinq années dans leurs foyers, auprès de leurs familles. Nous ne jalousons pas ceux qui ont pu en mai 40 rejoindre leurs foyers, mais que nos gouvernants pensent à ceux qui souffrirent, loin de chez eux, loin de leur patrie, pendant cette épreuve de la captivité. Une commission officielle, nommée par le Gouvernement, alors conscient de l'importance et de l'urgence du problème des anciens P.G., en 1955, il y a déjà 20 ans ! et dans laquelle figuraient des sommités médicales, avait apporté à ses travaux de fort nombreuses conclusions et particulièrement celle que les affections qui touchent les anciens prisonniers de guerre sont d'une fréquence anormalement élevée. Elles intéressent pour l'essentiel des systèmes digestif, pulmonaire et cardiaque. Elle a reconnu également que la mortalité dans le monde des prisonniers de guerre est deux fois et demie plus élevée que dans la population masculine active de même âge. Tout cela nous le savons, nous ne cessons pas de le répéter, mais il ne faut plus que nous préchions dans le désert.

Aucun idéal politique nous pousse à manifester notre mécontentement ou à présenter des réclamations justifiées. Souvenez-vous de la grande manifestation parisienne du 3 septembre 1949 auprès du Ministère Queuille, ou quelques années plus tard celle du pécule sous le Ministère Mendès-France, ou celles organisées sous la V^e République. Nous n'avons jamais été, nous les P.G., jamais bien en cour sous les différents ministères du Général de Gaulle. Ses Ministres du monde Ancien Combattant nous ont parfaitement ignorés. Pourquoi ? Nul ne le sait. Toujours est-il que nous arrivons trente ans après notre libération au point zéro ou presque. Mais il serait curieux de savoir, par une enquête, pourquoi nous en sommes arrivés à ce résultat négatif alors que déportés ou S.T.O. ont depuis longtemps obtenus satisfaction.

Les anciens P.G. sont las de sentir cette réticence officielle. Ils sont au bout de la route. Trop de leurs camarades, près de la moitié, ont déjà pris leur billet pour le grand voyage. Ceux là n'ont pas eu droit à l'hommage de la Nation.

Ils sont partis, usés par cette captivité injuste, dévorés par ces cinq années de solitude et d'op-

pression. Mais ceux qui restent veulent obtenir réparation. Le P.G. non combattant, s'il n'a pas démérité en captivité, a droit à la retraite de P.G. égale à la retraite du combattant. Et on ne voit vraiment pas quel argument on peut opposer à ce droit.

Aussi les camarades P.G. reconnus anciens combattants doivent-ils appuyer de toutes leurs forces cette juste revendication des P.G. non combattants. Nous devons rester unis, comme nous l'étions là-bas contre nos gardes-chiourme, afin que nos camarades P.G. obtiennent satisfaction.

Je suis gêné lorsqu'un camarade P.G. avec lequel j'ai passé trois longues années de captivité vient me dire qu'il n'a pas droit à la Retraite du Combattant car ce camarade a eu en captivité une conduite exemplaire et comme on dit vulgairement « en a bavé ». Quelle différence y a-t-il entre nos deux situations de soldats ? Celle que je fus dans une zone dite combattante et lui pas. Et on oublie les années d'oppression et de misère, ces années d'esclavage où nous dépendions uniquement du bon vouloir de nos géoliers, ces années où nous opposions au pays hitlérien notre force d'inertie qui pouvait nous mener à ces camps disciplinaires qui ne sont même pas reconnus dans la liste des camps de concentration. Or ces camps disciplinaires sont ignorés dans les milieux officiels. Et pourtant, vous mes camarades qui êtes passés par là, vous savez ce qu'était un séjour à Heuberg par exemple. Vos gardiens avaient droit de vie et de mort sur vous. Même les chiens !

Aussi pour ces camarades grugés par la plus inique des ordonnances nous devons continuer la lutte. Chez nous, anciens P.G. il ne doit pas y avoir de parias. Nous devons réclamer, jusqu'à complète satisfaction, la retraite P.G. pour tous nos camarades P.G. sans distinction. Retraite P.G. et Retraite du Combattant doivent se fondre en une seule et même retraite égale pour tous comme chez nos amis P.G. belges. Ce que nos camarades belges ont obtenu, depuis très longtemps déjà, je ne vois pas pourquoi les P.G. français ne l'obtiendraient pas. Ou alors ce fameux titre de « Grand » qu'on nous a attribué ne serait-ce qu'un mythe ?

Henri PERRON.

La Galette des Rois

Jeudi 16 janvier 1975. C'était un premier jeudi retardé ! L'annonce du report parue dans le Lien de décembre avait été bien remarquée. Car une foule joyeuse se pressait au restaurant Opéra-Provence, lieu habituel de nos agapes mensuelles. Nous avons noté plus de quatre-vingts convives. Ce fut un beau succès d'affluence et encore des habitués avaient été retenus chez eux par la maladie.

Ce fut une magnifique occasion pour se souhaiter en chœur une bonne année. L'ambiance fut formidable du début à la fin. Un menu fort sympathique arrosé d'un bon beaulois créa aussitôt l'atmosphère. Les anciens P.G. ont gardé le moral et n'ont pas perdu l'appétit, car là-bas nous avions de l'appétit. Ce qui nous manquait c'était de quoi l'alimenter. A l'Opéra-Provence il y avait de quoi contenter même les plus affamés.

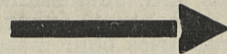
Un bon début d'année qui fait bien augurer des festins futurs.

La galette des Rois fut la bienvenue. De nombreuses reines plus gentilles les unes que les autres furent couronnées. Une surprise de taille nous était réservée lors du petit speech du président LANGEVIN. En effet, ce dernier, après avoir au nom de l'Amicale souhaité la Bonne Année à tous les Amicalistes, et la progression continue de l'Amicale, nous fit part de son prochain mariage avec Mme Raymonde MAURY. La salle applaudit à tout rompre cette heureuse nouvelle qui se concrétisera le 29 janvier en la Mairie de Saint-Maur (Val de Marne).

Notre ami Lucien VIALARD adressa, au nom des amis présents, ses meilleurs souhaits aux futurs époux et signala à l'assistance qu'un bonheur n'arrivait jamais seul puisque notre président venait d'être décoré du grade de chevalier dans l'Ordre du Mérite National.

Puis le Président souhaita revoir tout le monde lors du grand Banquet du Trentenaire qui se déroulera le 6 avril prochain à Paris. Mais en attendant d'autres premiers jeudis nous attendent. Retenez bien les premiers jeudis du mois : c'est un bon sujet de décontraction et dîner entre amis (et amies) n'est-ce pas le plus clair moyen de combattre la morosité des temps présents.

Retenez bien
cette date



Dimanche
6
Avril
1975

Assemblée Générale

de l'Amicale VB - X ABC

à 10 heures du matin très précises

Salons DELBOR, 45 Boulevard de Charonne
Paris 11^e - Métro AVRON

Les camarades désireux de poser leur candidature au Comité sont priés de les adresser avant le 3 avril 1975.

Cette Assemblée Générale, trente ans après notre libération, revêtira une importance exceptionnelle. Nos amis provinciaux, banlieusards et parisiens doivent se rassembler en ce jour anniversaire afin de fêter tous ensemble ce Trentenaire vraiment imprévisible en 1945.

Cette année nous ne publions pas de Pouvoir. L'instabilité du service postal nous oblige à beaucoup de prudence. Toutefois les camarades qui le désireraient pourront nous adresser des procurations écrites. Ce serait un encouragement bien précieux pour ceux qui se dévouent à la bonne marche de l'Amicale.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation des P.-V. des Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire du 3 mars 1974.
- Rapport moral.
- Rapport financier.
- Nomination des Commissaires aux Comptes.
- Renouvellement partiel du Bureau.
- Divers.

Au cas où le quorum ne serait pas atteint, une Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée le même jour, immédiatement après l'Assemblée Générale.



ATTENTION !

à 9 heures

En l'Eglise Saint-Jean-de-Bosco, rue Alexandre Dumas : Service religieux à la mémoire de nos camarades décédés.

A 13 heures

Après les délibérations de l'Assemblée Générale :

GRAND BANQUET DU TRENTENAIRE

dans les Salons DELBOR, 45, Boulevard de Charonne à Paris 11^e, Métro Avron.

Menu gastronomique - Apéritif - Digestif - Champagne.

Prix du repas : 66 frs, tout compris.

A partir de 16 heures
dans les SALONS DELBOR :

MATINEE DANSANTE ET RECREATIVE avec Grand Orchestre

Entrée Gratuite

Tous les membres de l'Amicale et leurs familles sont cordialement invités.

POUR LE 6 AVRIL, NOTRE PREMIER RENDEZ-VOUS,
SOYEZ TOUS PRESENTS.

TRENTE ANS APRES, VOTRE AMICALE VOUS ATTEND
LE DIMANCHE 6 AVRIL 1975, DANS LES SALONS DELBOR, 45 BOULEVARD DE CHARONNE, PARIS 11^e (Métro AVRON).

Derniers renseignements sur la Retraite

Cette fois, il n'y a pas eu de retard ! Les Décrets d'application concernant la retraite professionnelle à 60 ans ont été publiés au Journal Officiel du 4 janvier 1975. Ces Décrets qui portent la date du 31 décembre 1974 sont au nombre de quatre.

Le premier s'applique à tous les salariés, le second aux Alsaciens et Mosellans, le troisième aux professions libérales et le quatrième aux industriels, commerçants et artisans.

Ils sont tous rédigés en termes à peu près identiques et stipulent que « la pension sera accordée aux anciens combattants et anciens prisonniers de guerre sur justification... etc... à soixante ans si l'entrée en jouissance se situe en 1975 et postérieurement ».

Le Décret se rapportant aux exploitants agricoles doit paraître très prochainement.

Il n'y a donc maintenant plus aucune ambiguïté : la retraite anticipée peut être légalement obtenue :

— à 60 ans pour les anciens P.G. réunissant 54 mois au moins de guerre et de captivité, pour les P.G. évadés et pour les P.G. rapatriés pour maladie ou blessure ayant 6 mois au moins de guerre ou de captivité ;

— à 61 ans pour les anciens P.G. justifiant de 42 mois de guerre ou de captivité ;

— à 62 ans pour les anciens P.G. justifiant de 30 mois au moins ;

— à 63 ans pour les anciens P.G. justifiant de 18 mois au moins ;

— à 64 ans pour les anciens P.G. justifiant de 6 mois au moins.

Comme vous le constatez, la période de guerre, à partir du 1-9-39, s'ajoute au temps de captivité pour atteindre les durées requises dans la Loi du 21 novembre 1973.

**

En règle générale — il y a quelques exceptions — il est possible de bénéficier de la retraite de la Sécurité Sociale, tout en continuant de travailler. Mais dans ce cas, il vaut mieux s'assurer de l'accord de son employeur, celui-ci pouvant profiter de la situation pour licencier un membre de son personnel percevant une pension de retraite.

Aux dernières nouvelles, les Caisses de Cadres et les Caisses complémentaires ont donné leur accord pour liquider les retraites des allocataires anciens combattants ou anciens P.G., sans abattement d'anticipation.

D'autre part, le Ministre du Travail a fait savoir que les demandes de retraite déposées entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 1975 pourront bénéficier d'un effet rétroactif à partir du 1-1-75. Mais cette facilité ne sera plus admise à compter du 1^{er} juillet 1975. Dès le début du 2^e semestre de l'année en cours, c'est la date de dépôt de la demande qui sera considérée comme point de départ du droit à la retraite.

Avant d'envoyer votre demande, nous conseillons instamment à tous nos camarades de se renseigner, au préalable, auprès de leur Caisse de Sécurité Sociale, sur leur situation au point de vue versements.

Il est bien évident que chaque postulant à la retraite constitue un cas particulier. Aussi, il faut bien peser le pour et le contre avant de prendre une décision irréversible, car lorsque l'Administration est mise en mouvement, il n'est plus possible de faire machine arrière.

**

« L'union fait la force », c'est bien connu. La retraite à 60 ans est une illustration éloquent de la véracité de ce proverbe.

Aussi, nous demandons à nos camarades qui sont réticents pour adhérer à une Association d'anciens Prisonniers ou autres Combattants de bien vouloir réfléchir un instant.

Jamais, sans notre Amicale et les autres Associations avec lesquelles nous avons lutté, vous n'auriez obtenu, maintenant, la retraite anticipée.

Et savez-vous ce que représente ce véritable cadeau de Noël ?

C'est bien simple. Supposons un ancien P.G. qui vient d'avoir 60 ans en janvier 75, qui a plus de 54 mois de captivité et qui réunit 150 trimestres de versements à la Sécurité Sociale. Il va obtenir sa retraite à partir du 1^{er} janvier 1975, mais pour des convenances personnelles il décide de continuer à travailler. Il va donc percevoir son salaire comme avant, mais il recevra aussi sa retraite régulièrement.

S'il poursuit son activité jusqu'à 65 ans et s'il était au plafond de la Sécurité Sociale avant sa mise à la retraite, il va recevoir en 5 ans, en se basant sur le plafond actuel (2750 F) :

$$2750 \text{ F} \times 50\% = 1375 \text{ F} \times 60 \text{ mois} = 82500 \text{ F}$$

Vous allez dire : c'est une hypothèse. C'est vrai. Mais sur le nombre des anciens P.G. qui peuvent bénéficier de la retraite anticipée, il y en a qui vont se trouver dans cette situation.

Alors, ne croyez-vous pas que la somme ci-dessus, qui va leur échoir, ne justifie pas une cotisation à notre Amicale ?

Maurice ROSE.

Lourdes 1975

Le record de 1946 va être battu. Selon les prévisions actuelles, il y aura plus de 100.000 personnes au Rassemblement des anciens Prisonniers de Guerre qui aura lieu à Lourdes en septembre prochain (du 26 au 29).

Que tous les camarades qui ont manifesté l'intention d'y participer se rassurent ! Ils vont être contactés très prochainement, soit par le Secrétaire de l'Organisation, soit par l'Agence qui s'occupe des réservations.

Ceux qui désirent s'inscrire peuvent encore le faire jusqu'à fin février, en écrivant à l'Amicale. Mais il est temps, grand temps de vous décider. A partir de mars, il sera sans doute trop tard.

COURRIER DE L'AMICALE

Les P.T.T. ont repris leur rythme de croisière. Ça se voit à l'imposant courrier qui s'amoncelle sur le bureau de l'Amicale. Au grand plaisir du courriériste d'ailleurs. Il a la joie de retrouver ses amis, car vous êtes tous ses amis, et de pouvoir bavarder, par correspondance, avec chacun d'entre eux. Nous formons une bien belle famille (1272 membres ! C'est assez impressionnant !) et nous devons tous partager je ne sais pas nos joies et nos peines. J'aurais cependant un petit reproche à adresser à quelques-uns d'entre nous. En ouvrant vos missives, car Mme MAURY n'étant plus là c'est moi, le rentier, qui décachète vos lettres, je me suis aperçu que certaines enveloppes ne contenaient que des chèques, ce qui est très bien, mais sans aucun petit mot pour le courriériste, ce qui n'est pas gentil. Notre trésorier, l'ami Mimile, lui, est aux anges, car souvent le chèque est assez important, mais moi, votre courriériste je ne peux pas donner de vos nouvelles aux amis qui en attendent. Souvent un camarade reproche à ses anciens copains de kommando de ne pas se manifester, en voilà une des raisons principales. Un petit mot, un simple gribouillage sur une feuille de papier jointe à votre chèque, et qui nous fera connaître votre kommando et les amis que vous voulez saluer me remplirait d'aise, et vous remettrait en liaison avec vos copains de captivité. Pensez-y pour la prochaine fois et votre courriériste vous remerciera de bon cœur.

Prenez donc exemple sur notre ami l'Abbé Jacques BRION, 2, rue de Romainville, 93100 Montreuil, qui nous écrit :

« En réponse à votre circulaire, je vous fait parvenir par le même courrier ma cotisation et ma participation à la tombola. Cela me donne l'occasion d'envoyer mes vœux fraternels au Bureau de l'Amicale et, par lui, à tous les camarades, plus particulièrement à ceux que j'ai connus au kommando Mauser d'Oberndorf et à la Tannerie de Tuttlingen. Je ne fais pas de liste de tous les anciens copains de chambre ou de travail. Il y en a beaucoup que je n'ai pas oubliés et dont je ne lis jamais le nom dans le Lien. Comment les joindre et savoir ce qu'ils sont devenus ? (Mon cher Abbé l'explication en est donnée plus haut et je suis heureux que vous apportiez de l'eau à mon moulin. H. P.) L'Amicale n'est pas encore complète... Et il y a tous les gens qui n'aiment pas écrire et dont on serait cependant heureux d'avoir des nouvelles. Des nouvelles des Anciens... Le rapprochement des deux mots semble paradoxal, mais n'est-ce pas là la définition, ou plutôt la trajectoire, de la fidélité ?

Je suis toujours à Montreuil, banlieue autrefois ouvrière, mais où les possibilités d'emploi diminuent de façon inquiétante. Pour moi, je ne manque pas d'occupations, mais si un camarade de province vient à Paris, je trouverai le temps de l'accueillir !

Merci au Bureau pour son travail efficace. Bonne année à tous. Amicalement ».

Allons les gars d'Oberndorf et de Tuttlingen vous n'allez pas rester insensibles à l'appel de votre ami BRION ? Une occasion vous est offerte de vous rassembler autour d'une bonne table le 6 avril prochain à l'occasion du Trentenaire. Ne la manquez pas !

Notre ami Edouard REVERDY, Rablay-sur-Layon 49190, nous écrit :

« Je vous envoie ce jour le mandat de 15 F. Je sais aussi que vous avez contribué à cette fameuse retraite tant attendue par de nombreux camarades. Je vous remercie. Cela fait du bien au cœur d'avoir une poignée de copains qui se dévouent sans compter, pour nous, qui sommes loin de la capitale et ne pouvant pas faire grand chose. Aussi un grand Merci pour les camarades qui attendaient. Dans mon patelin ils sont quatre de la soixantaine qui vont certainement la prendre. Et bien, merci encore pour eux. Quant à moi, vous avez dit de continuer ma rente que j'ai en ce moment. Ça marche toujours, avec tous les trimestres une augmentation pour arriver au taux normal à 65 ans. En ce moment, au point de vue santé, ça marche pas très fort. Je viens d'avoir un lumbago et comme j'ai toujours mal à la colonne vertébrale je vous assure que j'ai souffert.

Autre chose aussi Nous sommes au mois de décembre et bientôt la fin de l'année. Alors je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 1975 et principalement à tous mes camarades du kommando 1237, kommando Peters de Brême ».

Merci à notre ami REVERDY de ses bons vœux. Quant à nous, nous lui adressons nos meilleurs vœux de santé et sommes heureux de constater que nos conseils ont été agissants. Nous sommes toujours à sa disposition pour tous renseignements utiles.

Notre ami Jacques FORT, 10, rue Emile Duclaux, 75015 Paris, nous écrit :

« Je viens de recevoir un petit mot d'un ex du VB : Paul OELHOFFEN, Avenue du Stade, 17430 Tonnay-

Charente, qui serait très heureux que l'on puisse passer dans le prochain numéro du Lien, une annonce ainsi rédigée :

« OELHOFFEN, ex-cuisinier au kommando de l'Eglise de Tailfingen, serait heureux de savoir ce que sont devenus ses deux compagnons, suite à leur évasion du kommando en octobre 1941, où, après avoir pénétré en Suisse, une erreur de parcours les a ramenés en Allemagne.

Vous en remerciant par avance... ».

Eh bien voilà qui est fait. Nous espérons que notre camarade OELHOFFEN obtiendra satisfaction, car nombreux sont les anciens de Tailfingen à l'Amicale. Peut-être que l'un d'eux en lisant cet appel se rappellera cet épisode de sa captivité.

Notre ami Gilbert FRITSCH, 22, rue Roger Marx, 54600 Villiers-lès-Nancy, nous écrit :

« Après mon accident, je viens de prendre quelques jours de vacances. A mon retour j'ai été surpris de découvrir dans le journal régional l'avis de décès de notre vieil ami Lucien CONRAUX, « Toto » pour ceux du VB. J'ai rendu visite à Mme CONRAUX à titre d'ami de longue date.

Pour moi tout va bien et à part des maux de tête, l'accident n'est plus qu'un souvenir.

Mes amitiés à tous ceux du Bureau ».

La lettre de notre ami Gilbert est datée du 24 octobre. Pendant la période de la grève postale il était quasi impossible de faire adresser des faire-part, c'est pourquoi nous n'avons pas été avisés du décès de notre brave ami Toto, fidèle amicaliste. Nous portons ce décès à la connaissance de nos amis du VB dans notre « Carnet ». Nous remercions notre ami Gilbert de nous avoir prévenus et sommes heureux de constater que son accident, qui aurait pu avoir de graves conséquences, ne soit plus qu'un mauvais souvenir. Mes amitiés mon cher Gilbert ainsi qu'à ta charmante épouse.

Toujours par monts et par vaux notre grand reporter Charles SAINT-OMER. Voici la carte qu'il nous envoie de Rome :

« Tous les chemins mènent à Rome, dit l'adage populaire.

En passant par New-York, Amsterdam, l'an dernier, puis la Tunisie, Munich cette année, on ne peut pas dire que la route soit directe.

Bien cordialement à tous ».

Ce n'est plus un reporter que nous avons au Lien mais un globe-trotter. Il est vrai qu'il est toujours présent pour les grands événements amicalistes. On ne peut rien lui reprocher, mais à cheminer ainsi sur les routes mondiales il va s'user la plante des pieds ! Ah ! Jeunesse !... Quand même le gars de Balingen a fait du chemin depuis sa sortie des barbelés !

Une visite au Siège. C'est l'ami GOHON qui en profite pour adresser ses meilleurs vœux aux anciens des X ABC ainsi que son bon souvenir.

Puisque nous sommes avec les amis des X signalons la lettre d'un d'entre eux, fidèle amicaliste, mais qui, hélas, s'éloigne chaque fois de notre Siège. C'est notre ami Roger BRETON de qui nous voulons parler. Pendant de nombreuses années il était en poste à Poitiers, ce qui le mettait à 4 heures de chemin de fer de Paris.

Puis nommé à Carcassonne avec bien sûr une promotion flatteuse, ce dont nous le félicitons, et dans deux ans quand va sonner l'heure de la retraite il se retirera dans son Béarn natal. Mais la distance n'empêche pas les sentiments et l'ami BRETON restera un amicaliste dévoué malgré son éloignement. Voici ce qu'il nous écrit :

« De Carcassonne où la retraite me prendra dans deux ans, avant de retourner dans mon Béarn natal je vous adresse un chèque de 50 F. pour ma cotisation, les bons de soutien que je reçois ce jour et un petit complément pour pallier à la cotisation d'un camarade embarrassé.

Mes trois enfants étant maintenant mariés, je suis même patriarcale puisque aux trois petites filles déjà présentes se sont ajoutés une autre petite fille au mois de février chez mon fils aîné à Paray-le-Monial, et un petit fils, tout de même, en avril à Narbonne. Ma fille vient de se marier et elle a le temps de m'en donner d'autres. Mais il faudra qu'ils se dépêchent s'ils veulent que je danse à leurs mariages entre 1990 et l'an 2000 !... ».

Notre ami BRETON nous transmet une liste d'adresses de gars de son kommando. Notre service de propagande va faire le nécessaire. Nous félicitons notre ami d'être le patriarcal d'une belle et heureuse famille en y joignant tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour tous. Merci pour son don généreux à la Caisse d'entraide, de sa diligence à régler sa cotisation, et de ses bons vœux qu'il nous prie de partager avec toute l'Amicale. Bonne et heureuse année 1975, ami BRETON. Voici son adresse à Carcassonne : 18, rue des 3 Couronnes.

Mais il y a aussi des lettres qui nous apportent de bien mauvaises nouvelles. Témoin celle que nous adresse Mme Annie DEBEIR, Les Bordes-Vendœuvres, 36500 Buzangais. Voici ce que nous adresse notre amie :

« Chers amis. Puis-je vous parler ainsi ? Oui, bien sûr, pour vous annoncer une mauvaise nouvelle. Mon mari, votre camarade est mort le 24 novembre ! Il était malade depuis deux ans déjà. Voilà. Ses camarades l'appelaient je crois « le Moufllet » parce qu'il était bien jeune ! Il l'était resté de cœur et d'esprit. Il allait avoir 56 ans le 7 décembre.

J'aimerais beaucoup continuer à recevoir le Lien si c'est possible.

A tous longue vie et santé ».

Veillez croire, chère Madame DEBEIR à toute notre compassion. Effectivement votre mari était l'un des plus jeunes en captivité. Et lorsque nous voyons partir des camarades dans la fleur de l'âge notre cœur se serre et nous sommes bien tristes.

Ces jeunes, ces « moufflets », qui avaient vingt ans en captivité, faisaient ainsi un drôle d'apprentissage de la vie. Ils ont plus souffert que les adultes, que les chévronnés. Ils ont traîné toute leur vie les séquelles de cette captivité pour arriver au terme du voyage à 56 ans ! Croyez, chère amie, car vous êtes pour nous tous une amie, que nous prenons une grande part à votre douleur. Dans votre détresse pensez qu'il y a auprès de vous les anciens compagnons de captivité de votre mari et qu'ils vous apportent toute leur sollicitude et leur amitié. Vous recevrez le journal de l'Amicale qui sera le lien fraternel entre vous et nous ; notre Caisse d'ent-

TRANSACTIONS
IMMOBILIERES ET COMMERCIALES
ASSURANCES CREDIT

AGENCE IMMOBILIÈRE

BASTIAISE

GABINET Pierre MARTELLI

41, Boulevard Paoli - 20200 BASTIA

Téléphone : 31-38-02

SE TIENT A VOTRE DISPOSITION :

Pour achats et ventes d'appartements - Terrains
à bâtir - Villas - Propriétés agricoles - Prêts
immobiliers - Locations, etc...

S. A. TRANSPORTS

Roger MONNIER7, Place de la Gare
CHARLEVILLE - MÉZIÈRES

Téléph. 32-52-62 + — Télex 84-019

Groupages Accélérés sur la Métropole
Services Réguliers sur la Belgique
La Rhénanie et le Palatinat**IMPORT - EXPORT**

AGENCE EN DOUANE — Tél. 32-43-00

Succursale à LYON, en Gare Villeurbanne

traide le prendra à sa charge. Nous vous présentons nos sincères condoléances.

Notre ami **Henri LAMIRAND**, 46, Avenue Jacquard, 59320 Haubourdin, nous envoie une longue lettre où il nous expose son cas personnel sur le plan du travail. Nous sommes de tout cœur avec lui mais, hélas, la situation ne s'améliore guère et les handicapés physiques, parmi lesquels les prisonniers de guerre sont majoritairement, sont au fur et à mesure renvoyés de leurs emplois. Espérons qu'une retraite décente viendra compenser cette perte de salaire. Et notre ami LAMIRAND continue sa lettre :

« Je voudrais dire un bonjour à tous les anciens P.G. que j'ai connus ou non et aussi à un infirmier qui m'a soigné en 44 à l'hôpital de Rottweil (hiver 43-44).

« Amis continuez à défendre les anciens P.G. car beaucoup ne peuvent plus rien faire et je tire mon chapeau à tout le Bureau qui défend notre juste cause. Nous ne l'avons pas volé !

« J'ai payé ma cotisation la semaine dernière : 15 F. Je voudrais faire mieux mais je ne le peux pas, ma situation actuelle ne le permet pas.

« Cordiales poignées de main à tous et meilleurs vœux ».

Merci, ami LAMIRAND, des encouragements que tu adresse au Comité Directeur. Mais il ne fait que ton devoir. Ceux qui en font partie savent qu'ils sont là pour aider leurs camarades de captivité. S'ils ont accepté un poste de responsable ils doivent aller jusqu'au bout de leur tâche. Certes les encouragements leur font plaisir mais ils n'oublient pas qu'ils ne doivent pas décevoir l'immense cohorte des anciens captifs qui ont mis toute leur confiance en eux. Et à notre tour de l'adresser nos félicitations pour la promptitude avec laquelle tu as rempli ton devoir d'Amicaliste. Bravo LAMIRAND !

Notre ami **Henri PENEL**, 8, rue St-Livier, 57000 Metz, nous écrit :

« Je n'ai pu comme chaque année vous faire parvenir des hautes cimes de Suisse (du Valais plus précisément) mes amitiés pendant les vacances d'août. Etant le premier à le regretter. Hélas le 21 mars, jour du printemps, je fus terrassé par un terrible infarctus, sans préavis, alors que 2 fois par an depuis 10 ans, sans en éprouver les besoins, 2 examens, électrocardiogramme et bilan sanguin et urine étaient faits. Rien d'anormal. Ceci à titre préventif car lorsqu'on a 71 ans et très actif le cardiologue me félicitait et me disait « que chacun suive votre exemple ». 15 jours après mon dernier examen qui était impeccable, me voila en plein jour et en pleine rue allongé, ce qui me valut 12 jours de salle de réanimation, 40 jours couché sans bouger (en raison d'une déchirure) puis 6 semaines à Abresviller, maison semi-hôpital et semi-repos, retour chez moi depuis 15 jours, bien rétabli, sous contrôle médical et alimentaire. Dommage que le sel n'est plus monnaie courante, je pourrais faire des économies. Il faut que je le souligne, dès que les visites ont été autorisées, ce mot AMITIE j'aurais pu l'écrire en lettres d'or au-dessus de ma chambre, tous les P.G. sont venus plusieurs fois à tour de rôle me soutenir, m'encourager ; le mot AMITIE n'est pas un vain mot. Maintenant, avec ménagement, j'ai repris mon poste auprès d'eux en qualité de Délégué Social du département. Comme me disait l'un d'eux, non seulement nos belles années ont été gâchées, voilà que maintenant ce sont les dernières années qui nous font des ennuis.

« Profitant que le courrier refonctionne (avant qu'il ne fasse relâche) pour vous souhaiter mes meilleurs vœux de bonne santé pour l'an 1975 en transmettant à tous les anciens du VB la même chose. Amitiés sincères ».

Notre ami PENEL vient, en effet, de l'échapper belle. Et nous sommes très touchés d'apprendre son accident de santé, bien que nous apprenions en même temps sa guérison. Notre jovial ami, rappelez-vous l'histoire du dentier qui secoua d'un rire énorme les baraquas du Camp de Villingen, a un moral extraordinaire. Mais il ne faut pas jouer avec sa santé, mon cher PENEL. Il faut ralentir ses activités. N'oublions pas que toutes les études sur la pathologie de la captivité ont prouvé que physiologiquement nos cinq années de captivité nous ont vieillis de dix ans de plus que la normale. Notre organisme est peut-être solide, mais un rien peut le faire chanceler, surtout si certains prisonniers ont subi des conditions dures, voisines des conditions extrêmes : exemple un séjour au camp disciplinaire de Heuberg. Mais nous traiterons ce sujet dans un article. Quant à l'ami PENEL il s'est sorti tout à son honneur de ce mauvais pas et tous ses nombreux amis de l'Amicale sont heureux de lui apporter leurs vœux de bonne santé pour l'année 1975 et les suivantes.

C'est notre amie Mme **PAJOT**, 47, Boulevard de Lorraine, 77300 Vaires-sur-Marne, qui nous écrit pour son mari Maurice :

« Mon mari va toujours très doucement — il est maintenant à la retraite (inaptitude au travail) — il n'oublie pas cependant les camarades ayant bien des pro-

blèmes avec la vie si difficile maintenant.

« Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour les anciens P.G. et bon courage à tous pour continuer « la route ».

Merci à Mme PAJOT de son gentil message et tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour la famille PAJOT.

Notre ami **Henri BOUSSELY**, Régnac, 19530 Salon-La Tour, adresse à ses anciens camarades des X ABC ses meilleurs vœux et souhaits pour la nouvelle année ainsi que son amical souvenir.

Notre ami **F. GALLON**, 3, Place A. Forget, 44190 Clisson, nous prie de transmettre tous ses meilleurs vœux et amitiés aux anciens du 605. Il a eu bien des détails sur la mort de notre ami Antoine. Il avait eu le plaisir de l'avoir quelques jours à la maison. Son bon souvenir à tous ceux qu'il a connus.

Notre ami **Léon TOUSSAINT**, à Laneuville-aux-Bois, 54370 Einville, nous communique :

« A tous les anciens camarades du Stalag VA-VB qui travaillaient en kommando agricole avec moi à Eberardz el Wurtemberg, en particulier ROSE Maurice, ROTH Marcel, LONGIS et HANZO André qui m'écrivent encore au nouvel an ainsi que ceux dont je n'ai plus de nouvelles, j'adresse pour l'année qui vient mes meilleurs vœux. Que le Lien que je lis tous les mois avec attention leur donne de mes nouvelles qui se maintiennent à peu près à part le cœur qui flanche de temps en temps. Que tous ces anciens camarades reçoivent de ma part un cordial souvenir et mes sincères amitiés ».

Nos amis **CARTIGNY-ELEFTHERIADIS**, 3, rue du Commerce, 59590 Raismes, nous écrivent :

« Les cloches de Noël vont carillonner la naissance du Dieu mais aussi une certaine victoire pour ceux qui ont connu les Noëls de Captivité. Pour tout le Bureau Directeur sans oublier Mme MAURY, un grand merci pour notre œuvre et nos souhaits sincères de joie et de santé pour 1975 ».

Notre ami **Daniel COUDOUIN**, 33560 Carbon Blanc, adresse son meilleur souvenir et tous ses souhaits de santé à tous les anciens de Kloster Kasern.

Notre ami **René MARTIN**, rue Blanche, 95880 Enghien-les-Bains, nous prie de transmettre ses meilleurs vœux à ses anciens camarades de captivité du Camp et de kommando sans oublier l'ami MALLET le brillant dessinateur du « Captif » dont il garde précieusement une œuvre picturale (son portrait en K.G.). L'ami René est gérant de la Grande Brasserie de la Gare à Enghien. Les amis K.G. y sont toujours bien reçus.

Notre ami **Raymond BOIRE**, d'Aulnay-sous-Bois, adresse ses meilleurs vœux et souhaits de santé pour 1975 à tous les anciens de l'Amicale sans oublier les congressistes de Bastia 1974.

Notre ami **Mario GENOIS**, d'Aix-en-Provence, adresse à tous ses anciens camarades de captivité, tant en kommando qu'au Waldho, ses meilleurs vœux de santé pour 1975. A notre tour nous adressons à Mario et à Delphine nos meilleurs vœux et souhaits de santé et de bonheur pour l'An Nouveau.

Notre ami et collaborateur **Ernest BARRIERE**, 11160 Rieux-Minervoix, adresse à tous ses meilleurs vœux pour 1975 qui va marquer le trentième anniversaire de notre libération.

Notre ami **R. ARCIL**, 14, Quai Bergeret, 64100 Bayonne, adresse son fraternel salut à tous. Merci pour notre caisse de secours.

Nos amis **Auguste GONDRIY** et Madame, souhaitent à tous les anciens P.G. et à leurs familles, une bonne et heureuse année pour 1975 ainsi qu'une très bonne santé. A. GONDRIY, rue Jean-Besse, 19270 Donzenac.

Notre ami **E. RICHARD**, 53, rue du Petit Chasseur, à Epieds-en-Bauce, 45130 Mung-sur-Loire, adresse ses félicitations au Bureau de l'Amicale pour son dévouement tenace et persévérant et en lui disant son admiration pour ses efforts pour la Cause. Bons vœux à tous les camarades connus et inconnus, en particulier à ceux de « l'Auberge modèle 1942 ». Amitiés du Bureau à notre Membre à vie. Merci pour notre Caisse de Secours.

Notre ami **M. DESPAGNE**, 482, rue A. Paré, 78800 Houilles, adresse ses meilleurs vœux à tous. Bonne et heureuse année et surtout bonne santé à tous. Notre ami espère nous rendre visite bientôt. Il y a la permanence du jeudi après-midi et surtout l'Assemblée Générale du 6 avril qu'il ne faut pas manquer ainsi que le Banquet.

Notre ami **Robert VUILLEMOT**, 70200 à Lure, nous remercie pour le journal Le Lien qui, sitôt arrivé, passait avant les informations et il le lit tout du long. Il donne le bonjour à tous ainsi que tous ses vœux pour une bonne et heureuse année et principalement à tous les Ulmistes anciens de la Schweldelturm.

DÉPOT MEUBLES : RYSTO7 ter, Avenue de St-Mandé — PARIS (12^e)

Tél. : 343-45-07

Centralisation du Meuble

pour les Négociants Français

DÉPOT MEUBLES RYSTO7 ter, Avenue de Saint-Mandé
PARIS (12^e) — Métro : NATION
Téléphone : 343-45-07Renseignements gratuits à tout membre
de l'Amicale VB - X ABC**CHAMPAGNE
R. BERTIN**

(ex-P.G. Waldhotel, D B)

Propriétaire récoltant

Manipulant

VRIGNY, près de REIMS

Vente directe

Renseignements sur demande

Ceux du Waldho

Il m'est pénible de commencer cette rubrique consacrée aux anciens du Waldho par une triste nouvelle. En effet la reprise du courrier postal nous apporte une lettre de Mme LEBEDEF, nous faisant part du décès de son mari Georges LEBEDEF, survenu subitement le 22 octobre 1974.

Les premiers pensionnaires du Waldho, ceux de 40-41, se rappellent ce grand garçon sympathique, à l'allure nonchalante, qui instrumentait à l'Apothèque en compagnie de nos amis Papillon et Laroussilhe. De descendance slave il en avait conservé tout le charme et l'élégance. Toujours prêt à rendre service à son prochain il ne comptait que des amis à l'hôpital. Sa connaissance de la langue allemande le rendait précieux pour nos petits problèmes de P.G. Dès qu'il fut libéré il vint rejoindre le Centre d'entraide de la Rue de la Chaussée-d'Antin et depuis notre ami Georges fut un solide pilier de l'Amicale. Ses nombreux amis sont bouleversés par cette triste disparition. Ils adressent à sa veuve, à Mme G. LEBEDEF, leurs sincères condoléances. Le Bureau de l'Amicale se joint aux Anciens du Waldho pour apporter à la famille de notre regretté camarade l'hommage fraternel des anciens compagnons de captivité de Georges LEBEDEF.

Depuis trente ans de nombreux amis nous ont quittés, emportés dans leur seconde jeunesse par ces maux qui frappent les anciens P.G. La liste des anciens du Waldho déjà décédés est longue, très longue. Médecins, infirmiers, employés et malades ont déjà payé de leur vie les suites de la captivité. Mais ceux qui restent n'ont pas, pour autant, perdu le moral. Ils honorent le souvenir de leurs compagnons disparus en restant fidèles à l'Amicale et en poursuivant l'œuvre d'entraide que leurs camarades ont dû abandonner.

C'est notre ami **Camille CHARBONNET**, la Vigne, 01 Trévoux, qui nous adresse ses meilleurs vœux à répartir entre tous les amicalistes et spécialement bien entendu aux anciens du Waldho. Notre ancien laborantin souhaite participer à une prochaine assemblée. (Pourquoi pas, Camille, l'Assemblée Générale du Trentenaire, le 6 avril prochain, où les Anciens du Waldho sont particulièrement conviés). Notre ami félicite le Comité Directeur de son dévouement à la cause P.G. et les assure tous de sa grande amitié. Merci pour notre caisse de secours. Les anciens pensionnaires de l'hôpital se souviennent du sympathique artiste qui dans des rôles difficiles a su témoigner de sa classe artistique et leur a fait passer dans leur triste vie recluse, de belles heures d'évasion. Au plaisir de te rencontrer Camille.

Nous avons la grande joie d'enregistrer l'adhésion à l'Amicale de notre ancien médecin-chef le Docteur **GUINCHARD**, chirurgien à Champagnole (Jura). C'est grâce à l'ami René BARBOT, d'Ivry-la-Bataille, que nous avons pu obtenir l'adresse de notre ancien patron. Et nous sommes heureux de saluer l'arrivée parmi nous de cet ancien du Waldho.

Une lettre de notre ami le docteur **D. PALMER**, 69, rue Anarole-france, Le Havre 76600, nous écrit :

« Je vous adresse ma cotisation 75, ma contribution au Service d'entraide auquel vous consacrez si efficacement beaucoup de temps et d'efforts.

Merci aussi pour le Lien qui nous permet de rester en contact et d'avoir régulièrement des nouvelles des camarades.

Voulez-vous transmettre mes amitiés à nos camarades du Waldhotel... ».

Merci docteur pour votre contribution à notre Caisse de Secours et surtout pour votre fidélité à l'Amicale. Le corps médical nous apporte un concours si précieux pour la bonne marche de notre association que c'est un devoir pour les dirigeants, que nous nous efforçons d'être, de maintenir haut et ferme cette Amicale que nous avons bâtie ensemble... Et nos sympathiques toubibs furent toujours au Waldho à la base de nos créations. Je regardais dernièrement des documents de captivité que j'avais amassés au cours de mon séjour au Waldho. L'un d'entre eux m'avait beaucoup amusé. C'était le programme d'une matinée artistique que la maigrelette troupe théâtrale du Waldho avait mise sur pied pour distraire nos malades. Le programme photocopié était ainsi présenté :

MATINEE RECREATIVE

par l'ober troupe du « WALDHO » au profit de l'œuvre :

« La Goutte de Schnaps »

Direction artistique : Dr FELLONNEAU.

Régisseur : Dr PALMER.

Programme du 9 mars 1941.

Suivait toute une énumération de sketches, œuvres immortelles de votre serviteur et quelques chanteurs bien amateurs. Parmi les artistes au talent prometteur, on relevait les noms des docteurs FELLONNEAU, JOB et PALMER. Je reviendrai d'ailleurs sur les débuts de cette troupe car son histoire est assez originale.

Voici une lettre qui m'a bien fait plaisir car elle émane également d'un ami de captivité et qui plus est d'un compagnon de travail. L'ami **Jules CARLIER**, après avoir été infirmier à la Médecine avait été affecté au Magasin Wolfarth pour m'aider dans mon travail. Et quand je pense au travail que notre équipe a pu abattre j'en rigole encore ! Mais venons-en à la lettre de notre ami Jules CARLIER :

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

« Je profite de cette occasion pour présenter mes meilleurs vœux à tous les anciens V.B. et en particulier à H. PERRON et aux anciens du Waldhotel.

« Mon cher PERRON voilà bientôt 17 ans que tu es venu me voir sur mon lit d'hôpital à St-Joseph. Je ne t'ai pas revu depuis, ça ne m'empêche pas de penser à mon coéquipier du magasin Wolfarth et aux autres.

Je vois BERTIN de temps en temps et ai de ses nouvelles. Gilbert PECHIN qui était aux colis, je le vois presque toutes les semaines, lui aussi est toujours en traitement; c'est pas gai le troisième âge!

A tous bien amicalement ».

Mon cher Jules j'ai été très heureux de te lire. Je vois que tu as pu surmonter le mal qui t'avait amené à St-Joseph. Maintenant la retraite te permet de couler tranquillement des jours heureux. Et je fais des vœux pour que cela dure longtemps encore. Je pense bien à toi ainsi qu'à nos coéquipiers CLEMENT Auguste, notre sympathique auvergnat, qui nous a quittés pour devenir coiffeur à l'hôpital (voyez grandes échelles!) OCQUIDANT dont je n'ai plus de nouvelles, et GALMICHE dont tu as pu lire la lettre dans le Lien précédent. Ça faisait une drôle d'équipe de « feignasses ». Il est vrai qu'avec le patron que nous avions nous ne pouvions être guère saignants! Surtout quand il arrivait habillé en « gugusse » : petit chapeau tyrolien avec blaireau à l'arrière, petite culotte et bas verts! Sans oublier le petit panier d'osier où il mettait ses clés...

Il y a eu à l'hôpital trois masseurs qui se sont succédés de 40 à 45 : nos amis René BARBOT, de l'époque héroïque, PETRY qui est hélas décédé peu de temps après sa libération et Tony GIAMARCHI qui de Piétrana près de Bastia nous écrit :

« Bonne année à l'Amicale, aux responsables dont j'admire l'abnégation et la ténacité, puis à tous les camarades connus et inconnus, avec une toute petite préférence à ceux du Waldho. « Pace et Salute » tout simplement comme disaient nos vieux corses.

« J'ai regretté lors de mon passage, en coup de vent, à l'Amicale de ne pas t'y trouver. C'est Mme MAURY qui a reçu mes grosses bisces. Remarque que j'y ai gagné. Je revenais de voir les toubibs CESBRON, puis notre sympathique « Papillon » qui rentrait de la cueillette aux champignons. Nous les avons dégustés et prouve que les pharmaciens sont vraiment des spécialistes, je suis encore en vie... ».

Merci de tes bons vœux mon cher Tony et crois bien que j'ai beaucoup regretté de ne pas t'avoir rencontré. J'ai eu la joie de t'entendre au téléphone mais ce n'est pas pareil. Il est vrai qu'il n'y a pas longtemps que nous nous sommes vu, dans ta belle île tout ensoleillée. Le seul regret de mon voyage en Corse c'est de n'avoir pu rencontrer, cas de force majeure, notre gentil « raton ». Mais nous espérons bien voir notre ami Lucien un jour ou l'autre. Les gars du Waldho font une grande famille. Je t'adresse mon cher Tony, ainsi qu'à toute ta famille, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 1975 et... à notre prochaine rencontre!

Notre ami Pierre VIVIER, Ste-Marie-Outre-l'Eau, 14380 St-Sever, un ancien infirmier de la chirurgie, nous prie de transmettre toutes ses amitiés aux anciens du VB et en particulier à ceux du Waldho et que la santé soit bonne pour 1975.

Son camarade de chambrée notre ami Désiré HANRY, 24, rue du Docteur Yersin 59000 Lille, adresse à tous les anciens du Waldho ses vœux de bonne et heureuse année ainsi que ses souhaits de bonne santé.

Nos amis Pierre VIVIER et Madame ont eu la douleur de perdre leur mère, âgée de 85 ans. Les anciens du Waldho adressent à la famille de leur camarade leur sympathie attristée et leurs sincères condoléances.

Une communication téléphonique de notre ami Fernand VIE, notre doyen de l'hôpital, infirmier à la médecine, nous a donné des nouvelles de sa santé. Quand on vieillit dit-il on ne s'arrange pas. Mais son moral est toujours bon comme là-bas. Et notre sympathique « Vioc » ou l'élégant Bel-Ami, à votre convenance, souhaite à tous une bonne santé et une bonne année. Nous adressons nos vœux de prompt rétablissement à sa charmante épouse.

Et à tous je donne rendez-vous à la table du Waldho pour le Banquet du Trentenaire le 6 avril prochain. Amis de province et de Paris inscrivez-vous pour cette fête de l'Amitié et du Souvenir.

H. PERRON.

A découper en suivant le pointillé

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné, déclare vouloir adhérer à l'AMICALE NATIONALE DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DES STALAGS VB - XABC après avoir pris connaissance des statuts.

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Date de naissance :

Immatriculé au Stalag sous le N°

Kommando

Fait à, le

Signature,

Ecrivez en caractères d'imprimerie et retournez sous enveloppe ce bulletin à l'AMICALE NATIONALE VB - XABC, 68, rue de la Chaussée d'Antin, Paris 9°. N'oubliez pas de nous adresser le montant de votre adhésion, dont le minimum est fixé à 15 Fr. par mandat ou versement à notre Compte Chèque Postal Paris 4841-48.

KOMMANDO 605

Sur le Lien de janvier, j'ai fait la rétrospective de nos réunions depuis 1965 : toutes ont été des succès grâce aux organisations de nos divers amis.

Cette année il y aura trente ans que la plupart des Anciens du 605 retrouvaient notre pays et leurs êtres chers. Pour les derniers d'entre nous le 28 mai 1945 exactement.

Pour fêter dignement l'anniversaire de ce retour, notre Amicale organise le 6 avril prochain — comme je vous l'ai déjà signalé — une très grande journée d'Amitié et peut-être même de retrouvailles, 30 ans après, pour certains.

Trente ans sans se revoir! La chose paraît impossible, pourtant elle est réelle pour beaucoup des nôtres, et là, je pense aux amis très chers de là-bas qui le soir du retour disaient : « Alors c'est d'accord mon vieux, on se revoit (n'est-ce pas HANRY) » oui j'étais d'accord; je suis toujours d'accord, peut-être même d'avantage, maintenant que les années passent.

Alors je dis à ces amis, à ces retardataires Amicalistes : VENEZ LE 6 AVRIL PROCHAIN, à notre grande Journée, venez sans honte de nous avoir laissés sans nouvelles pendant 30 années. Vous serez bien accueillis par vos dirigeants qui, depuis ce temps se sont dévoués sans relâche afin que les anciens prisonniers de 39-45 obtiennent leurs droits.

En grande partie leur amitié leur a permis de poursuivre leurs efforts et d'obtenir d'appréciables résultats.

Lami JONSSON m'a promis d'être à mon côté. Je pense à tous ceux qui font partie de notre Amicale, aux Parisiens, aux Banlieusards (n'est-ce pas ami VISSAC, tu seras là?) et tous les Provinciaux du 605 soyez là, à mes côtés.

Je vous attends et, d'avance vous remercie de ce gage du souvenir et de l'amitié que vous donnerez à tous.

Pour la grande table du 605, le départ est donné!

Roger LAVIER.



L'EVADE

(sur l'air de l'Océan, composé par A. Hebrard, Stalag VI)

1^{er} couplet

Evadé j'ai voulu, bravant tous les obstacles
Revoir mon doux pays, ma femme et mon foyer
Mais hélas vains efforts, j'avais cru au miracle
L'ennemi devant moi tout à coup s'est dressé.

Refrain

Dans ma pauvre cellule je suis emprisonné
De l'aube au crépuscule je rêve aux jours passés
Ma Patrie c'est la France que je garde en mon cœur
Demain sonnera l'heure de notre délivrance.

2^e couplet

Tristement sans rancœur, innocente victime
Je reviens à ce camp où jeté en prison
Je devrai expier, oh! mon Dieu mais quel crime,
Celui, retenez bien, de chérir ma maison.

3^e couplet

Camarades mes frères, un commun sort nous lie,
Que renaissent en nos cœurs l'espoir et la gaieté.
Le Seigneur de son ciel par ces mots nous ralie :
« Captif reprend courage, voici ta liberté ».

MEDITATIONS

Les 15 francs (minimum) demandés à l'appui de votre adhésion ou du renouvellement de celle-ci ne constituent pas une « cotisation » de plus à ajouter à celles que vous pouvez avoir déjà payé à d'autres associations ou groupements quels qu'ils soient.

N'invoquez surtout pas cette mauvaise raison pour nous abandonner... considérez plutôt qu'il s'agit là du règlement d'une dette infime mais sacrée, contractée « là-bas », à l'égard d'une communauté (votre seconde famille, alors) dont vous étiez l'un des membres et, par conséquent, solidaire.

Ayez toujours présente à la mémoire cette certitude : que ceux envers lesquels vous avez des obligations (nos veuves, nos grands malades, nos malchanceux) paieraient très volontiers ce bien modique tribut pour être à votre place... la charge vous deviendra légère...

REMERCIEMENTS

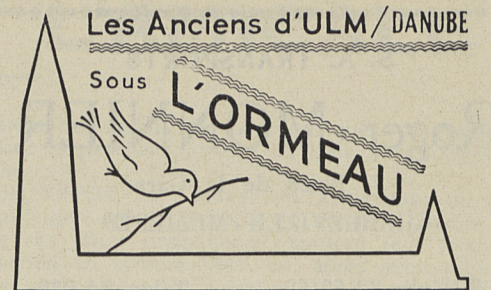
Mme Raymonde MAURY, très touchée des marques de sympathie que vous lui avez témoignées lors du dîner du 16 janvier, après l'annonce par le Président de l'Amicale de son prochain mariage (le 29 janvier 1975) avec M. LANGEVIN, vous remercie toutes et tous de vos gentillessees durant les 27 années de présence au secrétariat de l'Amicale et garde un excellent souvenir des moments passés avec vous tous.

RETENEZ BIEN CECI :

LE PREMIER JEUDI

DU MOIS

DINER ENTRE AMIS



Tous mes vœux et souhaits pour 1975 et remerciements renouvelés à nos camarades pour les leurs :

Albert FAUCHER, Le Raincy. Jean-Louis SALIGNAC, Puydaniel. Famille PIERREL, La Bresse. Le Docteur Paul PAYRAU, Paris. Mme et Mlle CROUTA. Mme VERNOUX, mère de notre regretté Président, le Père VERNOUX, de Taillebourg. L'Abbé DERISOUD, Curé de Seyssel qui nous promet sa visite le 6 avril. Mme LAMELE-RIBSTEIN, de Belfort. Nos amis belges BELMANS, de Bruxelles. LEGRAIN, MARCHAND, de Tamines, que nous espérons revoir bientôt à Paris... et en Belgique.

DISTINCTION

Nous relevons avec plaisir dans le J.O. du 21 décembre 1974 :

Elevé au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, notre Président National Joseph LANGEVIN, Administrateur d'une institution de Retraites et de Prévoyance, 50 ans d'activités professionnelles et de services militaires.

NOS PEINES

Après une grande joie, une bien grande peine pour nos amis BELMANS, de Bruxelles. La mère de Mme BELMANS, dont on fêtait le centenaire en novembre dernier s'est endormie pieusement dans sa 101^e année.

Nous renouvelons à nos amis et à leur famille nos plus dououreuses salutations et notre sympathie attristée.

LE PREMIER JEUDI

N'oubliez pas le premier jeudi de chaque mois nos réunions au Restaurant Opéra-Provence.

Venez nombreux entre amis heureux de se retrouver.

Celui de janvier, reporté au 16, quel succès!

Au dîner traditionnel, Rois et Reines se sont couronnés mutuellement dans l'allégresse générale en échangeant les vœux pour l'année nouvelle.

Etaient présents avec leur famille : VAILLY, HINZ, FAUCHEUX, SCHROEDER, REIN, YVONET, BALASSE, ARNOULD, COURTIER, DUEZ, BLANC, LABAIGT, COLONNA, DELAUNAY, REAULT et, Mmes FILLON, DAMINET, VIALARD.

A toutes et à tous bien cordialement.

Et maintenant pensez à la Journée du 6 avril. Journée du Trentenaire de notre Libération qui doit être le grand rassemblement Ulmiste. Tous ensemble gaiement à la table des Anciens d'Ulm nous célébrerons comme il se doit ce joyeux anniversaire sous la présidence de notre grand ami l'abbé DERISOUD.

Lucien VIALARD.

A NICE (Côte d'Azur) : pour louer, acheter, faire gérer vos biens et toutes transactions immobilières ou commerciales, voir : le camarade

Henri FOURNIOL

ancien évadé de Rawa-Ruska

Directeur du Cabinet G. JOUGLA, 64, rue Gioffredo (1^{er} étage), près la Place Masséna, 06000 NICE.

Tél. 85-43-74

ROSSIGNOL S.A.

35370 ARGENTRE-DU-PLESSIS

Tel. : 700 - 701 - 702 à VITRE

B. P. N° 5 - Téléc. : ROSPORTE 73-727

PORTES PLANES

BLOCS - PORTES

Menuiseries Industrielles

BUREAU A PARIS 12^e - 86 Avenue DAUMESNIL

TEL. : 344.78.09. - Téléc. : 68.064

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1975

Le Gérant : ROCHEREAU.

Imprimerie J. ROMAIN - 79110 Chef-Boutonne